

LA LANTERNE

MENSUEL d'ACTION LAÏQUE et PHILANTHROPIQUE

EDITO:

CONTRE TOUT PROTOCOLE D'ACCORD ARMÉE-ÉDUCATION!

Sensibles à la Libre Pensée des tentatives d'imixtion de l'Eglise et des Eglises dans l'école laïque, nous sommes également vigilants lorsqu'il s'agit d'autres types de jumelages tels que les jumelages écoles reprises et le protocole d'accord défenses nationale-éducation nationale. Nous y sommes! le Père, le Fils et le Saint Esprit ont de redoutables enfants, à la première Trinité répond une seconde: le Capital, l'Armée et l'Eglise, amen! ainsi soit-il! En ce qui concerne l'armée, les médias ont très peu diffusé l'information: la mise en place du protocole d'accord Armée-Education se fait sans bruit, comme il sied à la grande muette. Il existe depuis le mois de mai 1982 une commission mixte Education/Armée constituée sous l'impulsion de Charles Hernu (alors ministre de la défense) "afin, disait-il, que l'on cesse de voir dans certains manuels scolaires des passages scandaleusement antimilitaristes".

Un mouvement de protestation fut alors organisé sous l'impulsion d'enseignants du département du Tam qui diffusèrent un pétition: la Libre Pensée s'associa à cette initiative (et s'y associe toujours). Il serait trop long d'exposer ici les péripéties des protestations qui eurent lieu de 1982 à 1986. Il faut savoir cependant qu'un deuxième texte a été signé par les ministres Lionel Jospin (Éducation Nationale) et Jean Pierre Chevènement (Défense Nationale) qui constitue un deuxième protocole d'accord.

L'intrusion de militaires de carrière dans l'école laïque est mise en place; le texte fait état d'une panoplie particulièrement vaste: projections de films de propagande du ministère de la défense, activités sportives organisées dans le cadre d'une collaboration entre enseignants et militaires dans le but de former les jeunes à un soi-disant "esprit de défense", possibilités pour des militaires retraités d'exercer le métier d'enseignant, interventions dans le cadre de P.A.E. (projets d'action éducative), la liste n'est pas exhaustive.

SEVICES "NEO"...

Si l'école laïque doit avoir la vocation de promouvoir le libre examen et de former l'esprit critique, on voit mal comment cette fonction serait possible avec un tel dressage militariste. Jadis, des pédagogues laïques comme Francisco Ferrer et Célestin Freinet se sont toujours opposés à l'éducation dressage. L'armée, c'est d'abord un état d'esprit qui enseigne l'obéissance passive et qui nie l'individualité, c'est le contraire de l'esprit laïque! Nos ministres, qui invoquent l'esprit de défense républicain jouent les apprentis-sorciers: le bourrage de crâne, qui ne manquerait pas de se produire si cet accord venait à être appliqué, n'a jamais produit des citoyens libres et conscients. Si l'armée et l'Eglise, toutes deux complices, finissent par s'immixter dans le contenu des enseignements que dispense l'école, celle-ci deviendrait alors un instrument d'asservissement des consciences propre à fabriquer "une jeunesse saine", comme pouvait l'entendre Mussolini, Hitler et Franco; une jeunesse en uniforme est embrigadée. A l'heure où le fascisme gangrène la société française, ce protocole d'accord met sur pied une structure qu'un nouveau Duce, Führer et Caudillo ne manquerait pas d'utiliser.

Germinal PICA (Igny).

Nous avons tenu en mai dernier un colloque dans la ville de Longjumeau avec la participation de Louis Lafourcade, secrétaire du Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement; chacun a pu apprécier les positions laïques du Cercle Parisien et celles de l'excellente revue "Europe et Laïcité"...

Eh bien, nous venons d'apprendre que les sales morpions de la nouvelle laïcité viennent encore de contaminer: lors de la dernière Assemblée Générale du Cercle Parisien, une OPA mise en place par la direction nationale de la Ligue a proprement balayé les anciens militants fondateurs.

Affaire à suivre, nous allons prendre plus de renseignements.

BREVES...

"je vous fait parvenir à toutes fins utiles ce tract destiné aux parents d'élèves de l'école primaire Jules Ferry de Brunoy. Il a été distribué par des parents de la PEEP au mois de janvier 90, avec l'assentiment des enseignants nommés et le feu vert de l'IDEN de la circonscription.

La laïcité, ce n'est pas seulement la lutte contre les cléricaux, c'est aussi le respect de la gratuité et l'égalité d'accès des enfants au savoir. Ce "dérapiage" local ne doit pas avoir de suites.

Amicalement".

Jean Marie HOLVOET (Brunoy).

SONDAGE:

Les cours d'anglais, d'allemand et d'arts plastiques qui fonctionnaient grâce au fonds d'aide à l'innovation se terminent.

Le renouvellement de ces différents enseignements a été demandé, mais aucune réponse n'est encore parvenue.

Des parents d'élèves ainsi que les enseignants concernés souhaiteraient le maintien de ces cours jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une participation financière d'environ 10f par cours et par enfant serait demandée pour assurer la rémunération de Mme..

Seriez-vous favorable à ce projet?

Trois classes doivent être fermées dans les écoles de Villeneuve-le-Roi à la rentrée 90-91.

C'est du moins l'intention affichée par l'inspection académique du Val-de-Marne. Le Conseil Municipal, lors de sa session du 22 Février, s'est solennellement opposé à ce projet de fermeture.

Par contre dans la Commune voisine d'Ablon sur-Seine, la manne publique pleut: "L'Europe est un défi lancé à notre société, il nous faut innover, bâtir, anticiper." Tel fut le thème développé au cours de la réunion qui eut lieu le 12 Février au collège Sacré-Coeur. Mme Speidel, directrice, a annoncé à cette occasion l'ouverture d'une classe de sixième "Europe"...

NUMERO 4

Avril 1990.

Numéro de C.P., en cours.

Directeur de publication:
Robert DUGUET.

Abonnement d'un an: 40frs,
à l'ordre de la Fédération de
l'Essonne de la Libre Pensée,
chez Rachel LAMBERT, 27 Gde Rue
EPINAY-SUR-ORGE-91.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE LA LOI DE 1905.

Nos lecteurs ont pu être informés d'un échange de correspondance entre le président d'une association qui vient de se créer pour la défense de la loi de 1905. Nous avons demandé à son président quelques éclaircissements sur le programme de la dite association: nous avons reçu une réponse précise dont nous publions les principaux extraits. Nous avons quelques inquiétudes; nous pouvons dire que la réponse du Président nous a réconforté. Il est réconfortant de savoir que nous avons là des alliés.

LE PRÉSIDENT NOUS PRÉCISE...

"Nous sommes une association qui a pour seul but de défendre la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat. Autrement dit: défendre l'application d'une loi existante. Et vous voudriez que nous nous occupions de promouvoir cette loi dans des territoires où elle n'existe pas. Cela est une question d'ordre politique et c'est au parlement, émanation du peuple français, de la résoudre. Nous, nous cantonnons dans l'exigence du respect du droit existant, donc de l'application stricte de la loi votée en 1905 qui n'a jamais été abrogée que je sache. Je sais que nos dirigeants nous parlent parfois de lois "tombées en désuétude": c'est dire une belle ânerie et ignorer que nous sommes en pays de droit écrit et non de droit coutumier comme les pays anglo-saxons. Tant qu'une loi n'est pas abrogée par un vote du Parlement, elle doit être appliquée.

Je voudrais que vous fassiez bien la différence entre l'action que nous entendons mener et qui est de réclamer le respect de la loi et celle dont vous m'entretenez et qui est celle de l'adoption d'une nouvelle loi..."

"Si, dans notre déclaration de principes, nous avons fait allusion à la spécificité des départements alsaciens, c'est justement pour bien définir le cadre de notre action le respect de la loi. Nous sommes là sur un terrain purement juridique, sur un terrain de droit. Là, tout esprit doté de la moindre logique et respectueux de la loi, est obligé d'être d'accord avec nous, à moins de soutenir que le pouvoir exécutif est au-dessus des lois, ce qui serait admettre un système que Montesquieu qualifie de "despotique". Nous ne voulons pas nous laisser entraîner sur un terrain de débat d'idées philosophiques ou politiques, car on ne peut pas tout faire. Nous laissons cela à d'autres qui sont nombreux."

COMMENT LES ÉDITIONS SCOLAIRES NATHAN TRAITENT DE TOUSSAINT-LOUVERTURE, JACOBIN NOIR, HÉROS DE LA RÉVOLUTION.

A monsieur le directeur des éditions Nathan.

Dans les spécimens envoyés aux enseignants de sciences humaines, dans le livre de 4ème de Lucien Bély, Gérard Hugonie a trouvé un supplément intitulé "la Révolution Française a 200 ans" rédigé par Anne Marie Le Lorrain et Elisabeth Szuare... Et dans cet opuscule, une désastreuse biographie d'un des héros de la Révolution Française: Toussaint-Louverture. Je ne sais où ces deux dames sont allées puiser leur inspiration mais... jugeons plutôt:

"Il passa au service des Espagnols en 1793, refusant de pactiser avec les républicains."

En bien, oui! avec un extraordinaire sens politique pour un esclave fraîchement affranchi, Toussaint passe un accord momentané avec les Espagnols qui lui procurent armes et munitions afin de vaincre les colons blancs, ces royalistes esclavagistes. La République Girondine n'est prête ni à le soutenir militairement ni surtout à confirmer par la loi ce que la Révolution des noirs est en train de réaliser dans les colonies: l'abolition.

"Décidé à servir son ambition personnelle, il se rallie à la France en 1795."

Comme le dit justement la seule chronologie qui en parle (de tous les livres que nous avons reçus) le 4 Février 1794, l'esclavage est aboli aux colonies, c'est entre autres l'oeuvre de la Terreur tant décriée. Et c'est cet acte législatif et lui seul qui explique le ralliement sans faille des noirs de Saint-Domingue à la Révolution, qui fait de Toussaint un héros de la Révolution Française (ni l'Angleterre, ni l'Espagne n'ont la moindre intention de s'engager sur ce terrain... glissant).

Passons sur ce gouverneur:

"qui impose sa force et instaure le servage..."

Je conseille toutefois à l'auteur de ces gracieusetés la lecture utile du livre de C.L.R. James (édition caribéennes 1984) "les Jacobins Noirs", Toussaint-Louverture et la Révolution de Saint-Domingue... pour en arriver au "pom-pom" de cette "biographie"...

"pour briser son pouvoir, Bonaparte envoie une expédition. L'armée noire est vaincue; Toussaint-Louverture est arrêté le 7 juin 1802 pour complot et meurt le 7 avril 1803 au Fort de Joux..."

Il s'agit nullement de briser son pouvoir, mais il s'agit, le 20 mai 1802 de rétablir l'esclavage dans les colonies, juste après la légion d'honneur du 19 mai, le déshonneur, la honte! Le général Leclerc, Pauline Bonaparte, 25000 hommes sont envoyés sur place appliquer le décret. Certes, suite à une trahison, Toussaint est arrêté, assassiné dans le Jura. Mais malgré les forts ininterrompus et la barbarie épouvantable dont elle a fait preuve, l'armée coloniale de Bonaparte est écrasée, jetée à la mer par celle des Jacobins Noirs, celle qui chante la Marseillaise et la Carmagnole, celle de Dessalines, Christophe Clairvaux, Capois, celle à la bravoure indomptable que même la mort n'arrêtait pas. C'est ainsi que Saint-Domingue devient la première colonie noire libérée, le premier Etat noir indépendant sous le nom de Haïti en 1804.

L'esclavage est rétabli à la Guadeloupe et à la Martinique, tous les blancs sont massacrés à Haïti. Il faut rendre à Napoléon Ier, empereur des notables et des intérêts coloniaux avortés ce qui lui revient: si la Révolution Française libère les noirs en abolissant l'esclavage, lui, le rétablit, ravage Haïti pour des décennies et fait mourir dans le froid et la honte ce champion des peuples opprimés que fut Toussaint-Louverture.

"l'armée noire est vaincue..."
voilà comment on réécrit l'histoire... (6000 soldats français disparaissent dans cette tragédie)...

Il faudrait tout de même éviter de prendre éternellement parents et enseignants pour des imbéciles: notre esprit critique fait aussi partie de l'héritage de la Révolution Française. Ne vous méprenez pas, si c'est vers votre édition de 4ème que penche notre préférence, c'est bien parce qu'il nous faut choisir "la moins pire"... C'est à la mode!

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à mes sincères salutations.

Alain VEYSSET (professeur au collège A. Maurois à Epinay-sur-Orge.)